

CIRCULAIRE N° 9 DU 10 MARS 2026

Aux Présidents des Ligues régionales
Présidents des Comités départementaux *pour transmission aux clubs*

De Nicolas PARÉSY – Jérôme NICAULT

Copie Comité directeur
Jérôme VILLON
Frank BIGNET

OBJET : STAGE D'ÉLÈVES DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE (FIN JUIN 2026)

Chères Présidentes, Chers Présidents,

Le stage obligatoire pour les élèves de fin de seconde générale et technologique peut être effectué en entreprise, en administration ou en association.

En 2026, il se déroulera du 15 au 26 juin : 560 000 élèves sont concernés.

La FFA s'engage activement dans ces stages en partenariat avec l'Education Nationale, L'objectif est de mobiliser l'ensemble de ses structures : Ligues, Comités départementaux et, avant tout, les Clubs.

Ce dispositif représente une opportunité précieuse pour optimiser la gestion de la fin de saison estivale tout en préparant la rentrée de septembre. Il permet également d'identifier de futurs encadrants sportifs, dirigeants et officiels.

Durant leur stage, des modules de formation seront proposés aux élèves via l'OFA, valorisant ainsi l'expérience vécue et leur apportant des connaissances, des compétences et un savoir-être essentiel.

Pour qui ?

Des élèves de classe de Seconde générale ou technologique.

Structures d'accueil

Les structures pouvant accueillir les stagiaires sont les structures d'accueil FFA :

- La FFA
- Les Ligues
- Les Comités Départementaux
- Les clubs affiliés

Les lieux d'accueil possibles incluent le siège social des associations, des bureaux, des installations sportives (stades, gymnases), mais **excluent les domiciles particuliers** (ex : domicile du Président).

Avantages pour les clubs

- Mieux gérer la fin de la saison estivale.
- Anticiper la rentrée de septembre.
- Identifier de futurs assistants encadrement sportif, jeunes juges, futurs dirigeants ou entraîneur.
- Favoriser un rapprochement entre les clubs et les jeunes, qui peuvent être ou devenir licenciés.
- Valoriser l'engagement bénévole et transmettre les valeurs associatives.

Objectifs pour les stagiaires

- Découvrir le monde du travail et l'univers associatif, en explorant la diversité des métiers et des opportunités qu'il offre.
- Comprendre le rôle et l'importance des bénévoles en identifiant les différentes missions qu'ils peuvent exercer.
- Assimiler les codes, les pratiques et les valeurs du secteur associatif, tout en développant une meilleure connaissance de l'économie sociale et solidaire et en y contribuant activement.
- Enrichir leur réflexion sur leur parcours d'orientation et d'études en acquérant des compétences et une vision concrète du milieu professionnel.

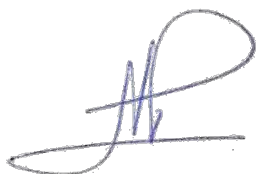
Encadrement et conditions d'accueil

- **Tutorat** : chaque stagiaire doit être accompagné par un tuteur (salarié, bénévole, membre du comité directeur de la structure).
- **Disponibilité** : au moins une personne doit être présente pour accompagner le stagiaire tout au long de la semaine.
- **Horaires**
 - o Entre 6h et 20h.
 - o Limite de 7h par jour et 30h par semaine pour les moins de 15 ans.
 - o Limite de 35h par semaine pour les plus de 15 ans.
- **Formation** : les stagiaires pourront suivre deux modules de formation via l'OFA :
 - o "Responsabilités et Éthique" (e-learning)
 - o "Fonctionnement associatif" (visioconférence)
- **Nombre de stagiaires** : plusieurs stagiaires peuvent être accueillis, à condition d'avoir plusieurs tuteurs ou accompagnateurs.
- **Rémunération** : aucune.
- **Assurance** : durant toute la durée du stage l'élève reste sous statut scolaire et il est ainsi couvert par l'assurance de l'Education Nationale.
- **Convention** : une convention tri-partite est obligatoire (représentant légal, établissement scolaire et structure accueillant l'élève-stagiaire). Le stagiaire fournit le modèle de son établissement.
- **Candidatures** : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>
- **Pour vous informer** :
 - 1 webinaire est mis en place le lundi 30 mars de 12h à 12h45.

Lien pour participer à la visio : <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/507767/creator/225210/hash/0efc6a36e9e1d5537451c32e396473e035c9d57e>

- Site web dédié : <https://1eleve1stage.education.gouv.fr/professionnels>
- Présentation de la plateforme pour les offreurs : <https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/clubs/37/articles/presentation-de-la-nouvelle-plateforme-1-eleve--1-stage>

Recevez, Chers Présidentes, Chères Présidents, nos salutations les plus cordiales,

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

NICOLAS PARÉSY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a prominent vertical stroke and a horizontal stroke.

JÉRÔME NICAULT
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
MIXTE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE